

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160322-2016-03-10-DE
Date de télétransmission : 24/03/2016
Date de réception préfecture : 24/03/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

Comité syndical 22 mars 2016 – Parthenay

Identifiant
C3.2/2016-03-10

L'An Deux Mille Seize le vingt deux mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Elisabeth Evrad a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation :	14 mars 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	31 titulaires / 31 suppléants	Absents, excusés :	8 titulaires / 30 suppléants
Présents :	23 titulaires / 1 suppléant	Votants :	23

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants des titulaires absents	Autres suppléants présents
Val d'Egray	EVARD Elisabeth,	LEMAITRE Thierry, MORIN Joël,		
Gâtine-Autize	BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe, RIMBEAU Jean-Pierre			
Pays-Sud-Gâtine	LIBNER Jérôme, OLIVIER Pascal	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine,		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, CORNUAULT Véronique, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,	BERGEON Patrice, GAMACHE Nicolas, De TALHOUET ROY Hervé		
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique	COIFFARD Jean-François,		SERVANT Claude

Cotisation spécifique Economie 2016

Le Comité syndical décide de fixer la cotisation spécifique Economie en lien avec le programme FISAC à 0,75 euros par habitant pour l'exercice 2016. Elle pourra être révisée en 2017 en fonction des subventions réellement attribuées. Elle sera inscrite au budget annexe Economie.
Le montant de l'appel à cotisation sera arrondi à l'euro le plus proche.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD